

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le 11 juin 2020

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 34.

Déclarations de ministres

- 55-19(2) La ministre de la Justice fait une déclaration sur l'administration de la justice pendant la pandémie de COVID-19 et après celle-ci.
- 56-19(2) La ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement fait une déclaration concernant la Semaine de l'exploitation minière 2020.
- 57-19(2) Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une déclaration concernant l'immigration et le Programme des candidats des Territoires du Nord-Ouest.
- 58-19(2) Le ministre responsable des personnes âgées fait une déclaration concernant le Mois des aînés en juin.

Déclarations de députés

- 296-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées.
- 297-19(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration concernant la maltraitance des personnes âgées.
- 298-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration concernant les mesures de prévention de la COVID-19 actuellement en place.
- 299-19(2) Le député de Thebacha fait une déclaration concernant la Semaine nationale de l'accessibilité et l'accessibilité pour les personnes âgées.

- 300-19(2) Le député du Deh Cho fait une déclaration sur le mauvais traitement envers les aînés.
- 301-19(2) Le député de Tu Nedhe-Wiilideh fait une déclaration concernant le vieillissement chez soi et l'accessibilité pour les personnes âgées.
- 302-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant le vieillissement chez soi.
- 303-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant les répercussions de la COVID-19 sur les personnes âgées.
- 304-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant le vieillissement chez soi.
- 305-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant les avantages pour le Nord de la route traversant la province géologique des Esclaves.
- 306-19(2) Le député de Monfwi fait une déclaration concernant le Mois des personnes âgées.
- 307-19(2) Le député de Nahendeh fait une déclaration concernant la réponse à la COVID-19 à Nahendeh.

Questions écrites

- 15-19(2) Le député de Frame Lake pose une question à la ministre de l'Infrastructure sur les obligations du Dominion Diamond Group of Companies et des subventions qui lui sont versées.
- 16-19(2) Le député de Nunakput pose une question au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation sur le *Règlement sur l'assistance au revenu* [R-010-2007, S.2.].

Dépôt de documents

- 142-19(2) Rapport 2018-2019 sur les subventions et les contributions. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 143-19(2) Rapport annuel 2019-2020 du Bureau de l'organisme de réglementation des opérations pétrolières et gazières. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

- 144-19(2) Lettre de suivi à la Question orale 52-19(2) : Octroi de subventions et de contributions aux pêcheurs commerciaux. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 145-19(2) Lettre de suivi à la Question orale 75-19(2) : Répercussions du coronavirus sur le tourisme aux Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 146-19(2) Lettre de suivi à la Question orale 112-19(2) : Industrie de la pêche commerciale aux TNO. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 147-19(2) Lettre de suivi à la Question orale 249-19(2) : Subventions aux petites entreprises. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

Motion

- 11-19(2) Création d'une Stratégie sur les aînés des Territoires du Nord-Ouest

La députée de Yellowknife Centre, appuyée par la députée de Thebacha, propose :

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest crée une stratégie avec l'apport des personnes âgées des Territoires du Nord-Ouest visant à adopter une approche pangouvernementale pour améliorer et coordonner les programmes et les services offerts aux personnes âgées;

QUE le gouvernement donne une réponse complète à cette motion d'ici 120 jours.

- S. O. Modification de la motion 11-19(2)

La députée de Yellowknife Centre, appuyé par la députée de Thebacha, propose :

QUE la motion 11-19(2) soit modifiée en changeant chaque référence à « personnes âgées » pour « personnes âgées et Aînés », sauf dans le titre d'un document.

La motion demandant la modification de la motion 11-19(2) est ADOPTÉE.

La députée de Yellowknife Centre demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Green, O'Reilly, Cleveland, Bonnetrouge, Johnson, Lafferty, Semmler, Simpson (Hay River Sud), Martselos, Jacobson, Norn (11)

Contre : (0)

Abstentions : Thompson, Chinna, Thom, Simpson (Hay River Nord), Wawzonek, Cochrane, Nokleby (7)

La motion 11-19(2) est ADOPTÉE dans sa version MODIFIÉE.

Avis de motion tendant à la première lecture de projets de loi

Projet de loi 10 *Loi modifiant temporairement les délais prévus par la loi (mesures résultant de la pandémie de la COVID-19)*

Avis donné par la ministre de la Justice.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi 8 *Loi n° 2 de 2020-2021 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

Projet de loi présenté par la ministre des Finances.

Projet de loi 9 *Loi n° 1 de 2020-2021 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

Projet de loi présenté par la ministre des Finances.

Projet de loi 10 *Loi modifiant temporairement les délais prévus par la loi (mesures résultant de la pandémie de la COVID-19)*

Projet de loi présenté par la ministre de la Justice.

Consentement unanime pour que ce projet de loi passe à la deuxième lecture.

Deuxième lecture de projets de loi

Projet de loi 8 *Loi n° 2 de 2020-2021 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

Projet de loi 9 *Loi n° 1 de 2020-2021 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

Projet de loi 10 *Loi modifiant temporairement les délais prévus par la loi (mesures résultant de la pandémie de la COVID-19)*

Consentement unanime pour renoncer à l'application de la

règle 73(2) et faire passer le projet de loi 10 directement à l'examen du Comité plénier le 11 juin 2020.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

M^{me} Semmler (présidente du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen du projet de loi 10, *Loi modifiant temporairement les délais prévus par la loi (mesures résultant de la pandémie de la COVID-19)*; du Rapport de comité 1-19(2) : Rapport du Comité permanent du développement économique et de l'environnement sur la reprise à long terme : recommandations au GTNO; Rapport de comité 2-19(2) : Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur la reprise à long terme : recommandations au GTNO et Rapport de comité 3-19(2) : Rapport du Comité permanent des affaires sociales sur la reprise à long terme : recommandations au GTNO, et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 18 motions, la conclusion de l'examen des rapports de comité 1-19(2), 2-19(2) et 3-19(2) et le renvoi du projet de loi 10, *Loi modifiant temporairement les délais prévus par la loi (mesures résultant de la pandémie de la COVID-19)* à sa troisième lecture.

Motion du Comité 17-19(2)

Le député de Nunakput propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en modifiant les programmes de la Société d'investissement et de développement des TNO, augmente les mesures d'aide, notamment en prolongeant le programme de remise de prêts et en offrant des options d'exonération de remboursement;

QUE la Société d'investissement et de développement des TNO bonifie ses programmes d'investissement pour stimuler le développement économique;

QUE des modifications soient apportées au programme de prêts et qu'un plan pour bonifier le programme d'investissements soit créé et présenté au Comité.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 18-19(2)

Le député de Nunakput propose :

QUE ce Comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest examine et révise la politique d'encouragement aux entreprises avec le milieu des affaires et les députés de l'Assemblée législative;

QUE ces travaux commencent immédiatement et que le Comité soit informé de leur progression d'ici le 1^{er} septembre, en fournissant notamment un plan de

travail exhaustif et une date de mise en œuvre de la politique d'encouragement aux entreprises révisée.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 19-19(2)

Le député de Nunakput propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest travaille avec les intervenants autochtones et définisse la propriété autochtone du prolongement du réseau hydroélectrique Taltson;

QUE le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dirige les efforts interministériels auprès des intervenants du projet pour créer un plan qui permettra aux entreprises du Nord de maximiser les retombées de la construction de ce projet.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 20-19(2)

Le député de Nunakput propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest élabore un plan complet et chiffré pour fournir la connectivité Internet à large bande à l'échelle du territoire, comparable au reste du Canada;

QUE, en plus des coûts pour étendre la distribution du réseau à large bande à toutes les collectivités, le plan indique les options de propriété (publique, privée ou partenariat) pour la fourniture des services à large bande;

QUE le plan chiffré soit présenté au comité d'ici le 1^{er} septembre 2020.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 21-19(2)

Le député de Nunakput propose :

QUE le comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 22-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande que le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation rende permanents les changements apportés à ses politiques pour aider les bénéficiaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19 :

- pour continuer à réduire les mesures de vérification de l'information nécessaire pour demander l'aide au revenu, pour s'assurer que les demandeurs soient inscrits le plus rapidement possible, et que leurs besoins de bases et leurs prestations accessoires soient évalués automatiquement;
- pour continuer à offrir les exemptions fiscales admissibles et accroître la limite de revenu annuel pour les revenus non gagnés, en plus des sommes reçues des ententes sur les répercussions et les avantages, des traités ou des ententes sur les revendications territoriales;
- pour continuer à autoriser les bénéficiaires à choisir « prendre soin de soi » comme choix productif, et diminuer la fréquence des rapports mensuels en personne;
- pour continuer le dépôt direct pour les bénéficiaires à long terme et vulnérables de l'aide au revenu; pour adopter les rapports aux trois mois afin de favoriser la constance des versements.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 23-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux poursuive sa collaboration avec ses partenaires nationaux pour obtenir davantage de fournitures pour les tests de dépistage et d'équipement de protection individuelle (ÉPI) afin de disposer de stocks suffisants pour faire face à la deuxième vague de COVID-19.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 24-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande que la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest conserve les changements apportés au Programme de supplément au loyer transitoire dans le contexte de la pandémie afin d'accroître l'accessibilité aux logements privés jusqu'à ce que l'Allocation canadienne pour le logement soit offerte.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 25-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fasse progresser le programme universel de garde d'enfants en maintenant le financement supplémentaire octroyé pendant la pandémie pour compenser les coûts d'exploitation et de nettoyage, ainsi que les subventions salariales pour les employés, et pour pallier les problèmes d'approvisionnement alimentaire qui risquent d'être plus importants après la crise.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 26-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande que le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation demande aux conseils scolaires de division de garder les moyens technologiques pour appuyer les élèves dans l'apprentissage à domicile pendant la pandémie de COVID-19;

QUE le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation recommande également que le Ministère se concentre sur les interventions positives et la sensibilisation afin d'améliorer les relations entre les écoles et les familles d'élèves vulnérables.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 27-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pérennise le programme de supplément salarial proposé aux entreprises, qui prévoit une aide financière aux travailleurs des TNO âgés de 15 ans ou plus et qui gagnent moins de 18 \$ l'heure.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 28-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 29-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest entreprenne un examen du cadre législatif qui encadre les mesures d'urgence du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, afin de déterminer les modifications nécessaires pour conférer un contrôle administratif général à la première ministre pour toutes les situations où un état d'urgence sanitaire et un état d'urgence territorial sont déclarés en même temps, sous leurs lois respectives.

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fasse une proposition législative pour apporter les modifications nécessaires au cadre législatif des mesures d'urgence du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pendant la 19^e Assemblée législative.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 30-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest élabore un protocole de communication en cas d'urgence comportant des mises à jour régulières de la première ministre et des responsables des opérations d'urgence à l'intention du public, lorsqu'un état d'urgence est déclaré en vertu de la *Loi sur la santé publique* et de la *Loi sur les mesures d'urgence*;

QUE ce protocole fasse en sorte que la réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au public par voie électronique soit complétée par des mécanismes de communication non électroniques.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 31-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest prenne des mesures immédiates pour aborder les préoccupations du public concernant les lacunes dans l'application des mesures, afin que des solutions soient en place avant la deuxième vague potentielle de COVID-19 cet automne;

QUE la planification nécessaire soit faite pour s'assurer qu'un groupe d'intervention puisse être mobilisé en moins de 48 heures en cas de déclaration de l'état d'urgence;

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest amorce un dialogue avec les gouvernements municipaux et autochtones pour obtenir leur avis sur les mesures d'application de la loi, et qu'il utilise cette information pour élaborer un cadre stratégique pour l'application des arrêtés pris pendant un état d'urgence sanitaire ou territorial.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 32-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest élabore un plan de communications pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel :

- évalue l'état des infrastructures de télécommunication desservant chaque collectivité des Territoires du Nord-Ouest;
- établit les coûts et les échéanciers associés à la fourniture de télécommunications numériques à haute vitesse à toutes les collectivités des TNO;
- définit qui sera responsable des travaux et de quelle façon ils seront menés à bien;

QUE la réponse à long terme du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à la pandémie soit tenue d'inclure des dispositions pour veiller à ce que les populations vulnérables aient accès à Internet pendant tout confinement dû à la pandémie, et que cela soit accompli en élaborant des plans pour chaque collectivité afin de s'assurer qu'il y a un accès à Internet pour les particuliers

lorsque les bibliothèques et les centres communautaires sont tenus de fermer en temps de confinement.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 33-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE ce comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest prépare, en se basant sur les commentaires des employés, un rapport sur les leçons apprises au sujet du télétravail, lequel pourra servir de base à l'élaboration d'une politique sur le télétravail qui déterminera sous quelles circonstances les employés seront autorisés ou invités à faire du télétravail, quel type de soutien leur sera offert, et quelles seront les attentes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en ce qui a trait aux responsabilités des employés en télétravail;

QUE ce rapport soit terminé d'ici le 31 août 2020 et remis au comité permanent aux fins de commentaires, comme le veut la Convention sur le processus d'examen des initiatives de politique et des plans de mise en œuvre par les comités permanents de la 19^e Assemblée législative.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 34-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Troisième lecture de projets de loi

Projet de loi 8 *Loi n^o 2 de 2020-2021 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

La ministre des Finances demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Green, O'Reilly, Cleveland, Bonnetrouge, Johnson, Lafferty, Semmler, Thompson, Chinna, Thom, Simpson (Hay River Nord), Simpson (Hay River Sud), Martselos, Jacobson, Norn, Wawzonek, Nokleby (18)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 9 *Loi n° 1 de 2020-2021 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

La ministre des Finances demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Green, O'Reilly, Cleveland, Bonnetrouge, Johnson, Lafferty, Semmler, Thompson, Chinna, Thom, Simpson (Hay River Nord), Simpson (Hay River Sud), Martselos, Jacobson, Norn, Wawzonek, Nokleby (18)

Contre : (0)

Abstention : (0)

Le président lève la séance à 18 h 05.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative